

TOURNOI DES 16 et 17 DECEMBRE 2023

REGLEMENT

Article 1 : La section de TENNIS DE TABLE de LA CHAPELAINE organise les 16 et 17 décembre 2023 son tournoi NATIONAL **(homologation :.... / 2022 – R).**

Article 2 : Ce tournoi National est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés F.F.T.T.

Article 3 : Ce tournoi se déroulera sur 17 tables, Salle Pierre David, rue des Favrières à La Chapelle sur Erdre (44240).

Article 4 : Ce tournoi se disputera :
Par poules de 3 joueurs, avec un maximum de 48 inscrits par tableau.
Les 2 premiers de chaque poule seront ensuite répartis dans un tableau final à élimination directe.

En fonction du nombre des inscriptions, le juge-arbitre pourra être amené à modifier la formule.

Article 5 : Horaires :

Samedi 16 décembre 2023				
	08h30	Ouverture de la salle		
	09h00	TABLEAU A	Seniors	de 500 à 699
	10h30	TABLEAU B	-18 ans	de 500 à 999
	12h30	TABLEAU C	Seniors	de 500 à 1699
	14h00	TABLEAU D	Seniors dames	de 500 à Non numérotés
	15h30	TABLEAU E	Seniors	de 500 à 1499
	17h00	TABLEAU F	Seniors	Toutes Séries
Dimanche 17 décembre 2023				
	08h00	Ouverture de la salle		
	08h30	TABLEAU G	Seniors	de 500 à 1399
	10h00	TABLEAU H	Seniors	de 500 à 899
	11h30	TABLEAU I	Seniors	de 500 à 1599
	13h30	TABLEAU J	Seniors	de 500 à 1199
	15h00	TABLEAU K	Seniors	de 500 à 1799

Chaque joueur ne pourra s'inscrire **PAR JOUR** que dans deux tableaux et les Poussins ne peuvent jouer que dans le tableau B.

TARIF DES ENGAGEMENTS PAR TABLEAUX	
	A, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L et M : 8€ / 30€ les 4 tableaux

Le paiement des inscriptions sera effectué au moment du pointage, **au minimum 30 minutes avant le début du tableau concerné.**

En cas de forfait, l'inscription sera remboursée sur présentation d'un certificat médical.

Article 6 : « En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. »

Article 7 : Les inscriptions se font : **UNIQUEMENT SUR LE SITE** <https://www.chapelainett.com/> jusqu'au **mercredi 13 décembre 2023 à 20h00**

Pour les tableaux complets, une liste d'attente sera proposée et les joueurs avisés de leur participation par mail

Article 8 : Le tournoi sera dirigé par les juges arbitres :

Merci de nous préciser l'arbitre attribué à ce tournoi

Le tournoi sera géré informatiquement sous SPIDD

Article 9 : Les balles plastiques de couleur blanche GEWO*** seront fournies par le club organisateur.

Article 10 : Tout joueur absent au 3^{ème} appel de son nom sera éliminé.

Article 11 : La tenue des joueurs sera celle prévue par le règlement de la FFTT.

Article 12 : Le tirage au sort sera public et aura lieu le samedi 16 décembre 2023 à partir de 8h30, à la salle Pierre David, rue des Favrières à La Chapelle sur Erdre.

Article 13 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Article 14 : Tout joueur éliminé sera tenu d'arbitrer la partie suivante.

Article 15 : Le Comité d'Organisation, après accord avec le Juge-Arbitre, se réserve à tout moment le droit de prendre la décision qu'imposerait un incident ou une contestation sur un point non prévu par le présent règlement. Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel.

Le Comité d'Organisation fera en sorte que les journées se déroulent dans les meilleures conditions, toutefois il décline toute responsabilité pour les accidents, pertes ou vols pouvant survenir durant le tournoi.

Article 16: Les tableaux auront lieu uniquement s'il y a au moins 12 participants.

Article 17 : Récompenses :

Tableaux		1er	2ème	3ème et 4ème	5ème et 8ème
A	S 5-7	100 €	50 €	25 €	10 €
C	S 5-17	100 €	50 €	25 €	10 €
D	SD 5-20	100 €	50 €	25 €	10 €
E	S 5-15	100 €	50 €	25 €	10 €
F	S TS	200 €	100 €	30 €	15 €
G	S 5-14	100 €	50 €	25 €	10 €
H	S 5-9	100 €	50 €	25 €	10 €
I	S 5-16	100 €	50 €	25 €	10 €
J	S 5-12	100 €	50 €	25 €	10 €
K	S 5-18	100 €	50 €	25 €	10 €

Les sommes annoncées sont en espèces

Article 18 : Les lots de diverses natures seront remis aux huit premiers dans les tableaux simples messieurs.

Pour les tableaux de moins de seize participants, seuls les quatre premiers seront récompensés.

Les lots ne seront remis que lors du podium à la fin du tableau concerné, les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association.

Article 19 : La participation au tournoi implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.

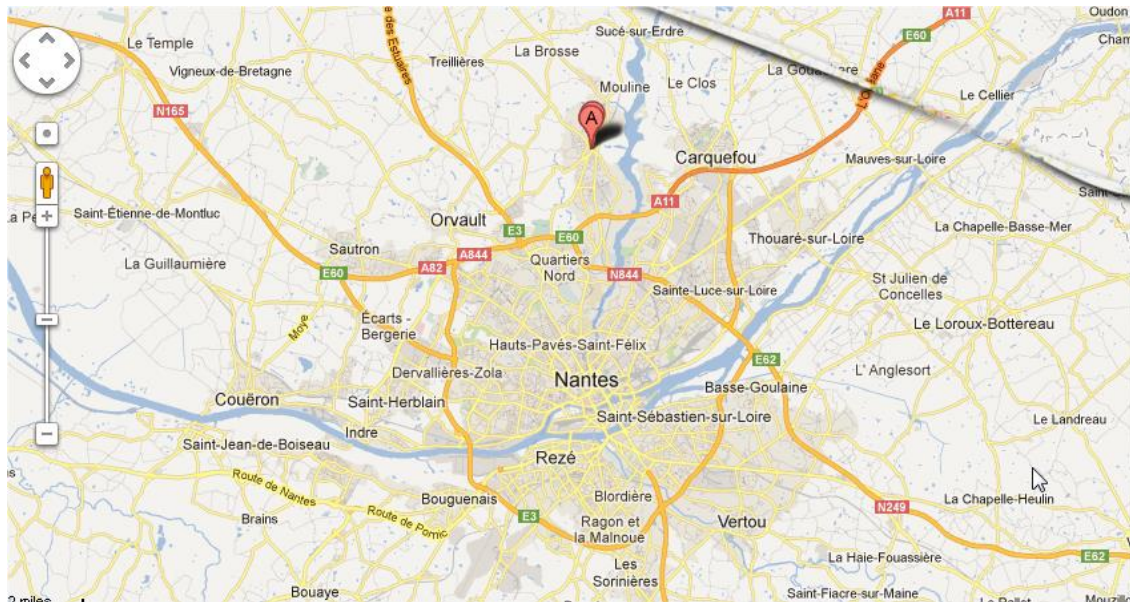
Le Juge-Arbitre



PLAN D'ACCES

Complexe sportif de la Coutancière
Salle Pierre David
Allée des Favrières
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE





Pour trouver la salle

Dans la Chapelle, à partir de l'église ou de la Mairie prendre la direction Grandchamp des Fontaines. (Rue Charles de Gaulle).

Passer les deux chicanes (environ 1 km depuis la mairie)

Prendre sur votre droite « La Coutancière ».

Tourner encore une fois tout de suite à droite, la salle se trouve en face de vous.

